L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :
Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000201** ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2 C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.
 Infraction(s) relevée(s) à
 par procès verbal n° dressé par , avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

- 1 fois **000201** ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2 C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.
 Infraction(s) relevée(s) à
 par
 procès verbal n° dressé par , avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s).

La Trésorerie Amende de Seine-Saint-Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Une demande de restitution de points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur (le cas échéant).

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation),il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amende de Rosny-sous-bois.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BOBIGNY, *le 25/08/2026*

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

TRIBUNAL DE POLICE DE BOBIGNY - MINISTERE PUBLIC -

Le commandant de police
Officier du Ministère Public Suppléant
Jean - Jacques GAUTHIER